

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU MERCREDI 16 MARS 2016 A 18 HEURES 30.

Le Conseil Municipal de la Commune de BERRE L'ETANG a été assemblé, conformément à la Loi, sous la Présidence de Monsieur Serge ANDREONI, Maire de BERRE L'ETANG.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 33 :

NOMS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

M. Serge ANDREONI (Maire), M. Mario MARTINET (Premier Adjoint au Maire), Mme Jacqueline THENOUX (Adjointe au Maire), M. Marc BUFFART (Adjoint au Maire), Mme Catherine BOUCARD (Adjointe au Maire), Mme Simone PORTOGHESE (Adjointe au Maire), M. Jean-Pierre CESARO (Adjoint au Maire), Mme Françoise BALLATORE (Adjointe au Maire), M. Claude SAJALOLI (Adjoint au Maire), Mme Thérèse LE POSTOLLEC (Conseillère Municipale), M. Jean-Arnold CAPITTA (Conseiller Municipal), Mme Françoise PERFETTI (Conseillère Municipale), M. Gérard AMPRIMO (Conseiller Municipal), Mme Rita GIACOBETTI (Conseillère Municipale), M. Marc CAMPANA (Conseiller Municipal), Mme Philomène SCIALDONE (Conseillère Municipale), Mme Joëlle BURESI (Conseillère Municipale), M. Denis ARAKELIAN (Conseiller Municipal), Mme Chantal BAUDINO (Conseillère Municipale), M. Lionel JEAN (Conseiller Municipal), Mme Carole CORREIA D'ALMEDA (Conseillère Municipale), M. Thierry DEGASPERI (Conseiller Municipal), M. Jean-Claude GILLOT (Conseiller Municipal), M. Patrick SCIURCA (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine SEIGNEAU (Conseillère Municipale)

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS AYANT DONNE MANDAT :

M. Gérard FRISONI (Adjoint au Maire) donne pouvoir à M. Marc BUFFART (Adjoint au Maire), M. Marcel AGNELLO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline THENOUX (Adjointe au Maire), Mme Marie-Andrée MENCARONI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Rita GIACOBETTI (Conseillère Municipale), Mme Patricia SMARAGDACHI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Joëlle BURESI (Conseillère Municipale), M. Eric MAIRONE (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Françoise BALLATORE (Adjointe au Maire), Mme Martine LOFORTE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Chantal BAUDINO (Conseillère Municipale), Mme Marie-Line DRAY-FENOUIL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Thierry DEGASPERI (Conseiller Municipal), M. Florian BRUNEL (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Lionel JEAN (Conseiller Municipal)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Rita GIACOBETTI



Le procès verbal de la séance du lundi 1^{er} février 2016 est adopté à l'unanimité des 33 suffrages exprimés.

Votes de l'Assemblée :

Groupe Majoritaire « BERRE AVENIR » (30 élus) :

Groupe d'Opposition « BERRE CITOYENNE » (3 élus) :

URBANISME ET TECHNIQUE

1 - Dénomination de la voie publique reliant l'avenue Paul Langevin à la voie privée de desserte de la copropriété "La Mariélie"

Rapporteur : Monsieur ANDREONI Serge – Avis favorable

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les logements de l'ex résidence SNCF, desservis par la voie publique située entre l'avenue Paul Langevin et la voie privée de desserte de la copropriété "La Mariélie", ne bénéficient pas d'une adresse normalisée.

La Commune s'est engagée dans une démarche d'amélioration de la dénomination et la numérotation des voies de son territoire.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de dénommer cette voie, de la classer dans le domaine public communal et de l'autoriser à effectuer toutes les formalités et démarches afférentes.

AFFAIRES FINANCIERES

2 - Dispositions budgétaires applicables avant le vote du Budget Primitif Principal 2016

Rapporteur : Monsieur ANDREONI Serge – Avis favorable

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales encadre les opérations qui peuvent être effectuées avant le vote du budget pour permettre le fonctionnement des services municipaux.

Ainsi, la commune doit, jusqu'à l'adoption du budget, de mettre en recouvrement les recettes, d'engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget 2015.

En outre, sur autorisation du Conseil municipal, la commune peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget précédent.

En attendant le vote du budget primitif 2016, et comme chaque année, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'engagement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des ouvertures budgétaires de l'exercice 2015.

Il est donc proposé au Conseil Municipal, au titre de l'exercice 2016 :

- d'ouvrir, en fonctionnement, les crédits à concurrence du montant attribué pour l'ensemble de l'année 2015 pour le budget principal.
- d'autoriser, en investissement, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses dans la limite du quart des crédits attribués en 2015.

Donne acte de Décisions Municipales
Rapporteur : Monsieur ANDREONI Serge

Monsieur le Maire donne acte à l'assemblée des Décisions Municipales ci-après prises en vertu de l'Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération 000971 prise en séance du Conseil Municipal du 29 mars 2014 visée en Sous-Préfecture d'Istres le 1^{er} avril 2014.

- 2401 Contrat de cession à passer avec la Compagnie l'a(i)r de dire - Spectacle "Le conte sous la neige" le 2 mars 2016 à la Médiathèque Municipale
- 2402 Convention à passer avec ERDF - Enfouissement esthétique BT Sylvanès sud.
- 2403 Marché selon la procédure adaptée à passer avec la SAS ARP FRANCE et la SARL DPI INFORMATIQUE - Acquisition de matériels informatiques pour la Commune de Berre l'Etang - Lot n°1 : Ordinateurs.
- 2404 Marché par Appel d'Offres Ouvert - Accord Cadre Multi attributaires à passer avec la SAS ARP FRANCE et la SARL DPI INFORMATIQUE - Acquisition de matériels informatiques - Lot n°2 : Périphériques.
- 2405 Convention à passer avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Bouches du Rhône - Formation de Sauveteur Secouriste du Travail pour 10 agents municipaux.
- 2406 Contrat de cession à passer avec l'Association NINI CABARET - Ateliers d'écriture et de création musique à la Médiathèque Municipale entre janvier et juin 2016.
- 2407 Convention de mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé à passer avec la SARL Cabinet Jean-Claude AMBAR - Travaux d'aménagement de l'Avenue Roger Salengro
- 2408 Contrat de cession à passer avec Monsieur Christian VANDUYNSLAEGER - Rencontre-lecture à la Médiathèque Municipale le samedi 16 janvier 2016.
- 2409 Convention à passer avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Bouches du Rhône - Formation "Sauveteur Secouriste du Travail" pour 22 agents municipaux.
- 2410 Convention de formation à passer avec l'Association Les Petits Débrouillards PACA - Formation à l'animation scientifique les 30 mars et 20 avril 2016 à la Médiathèque
- 2411 Contrat à passer avec The Design future Now - Atelier impression 3D "Fabrique d'emporte-pièces" le samedi 23 janvier 2016 à la Médiathèque Municipale.
- 2412 Contrat à passer avec l'Atelier Phil'Osons - Ateliers philosophiques à la Médiathèque Municipale
- 2413 Convention à passer avec Monsieur Didier CRESSOT - Accompagnement du Service des Finances

